

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 28 (1940)

**Heft:** 570

**Artikel:** La célébration du 18 mai par les femmes zurichoises

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263757>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sufragiste d'Aigle, aujourd'hui en veilleuse. Elle s'intéressait à l'activité de toutes les Sociétés de sa ville, et, pour l'en remercier, la fanfare de cette ville l'avait nommée membre d'honneur. Membre assidu de l'Église nationale, elle aurait voulu associer plus étroitement les femmes à ses destinées et fit campagne pour l'éligibilité des femmes dans les corps ecclésiastiques, collaborant au *Seminar vaudois*, l'Incompréhension et l'ostéocisme si peu chrétien dont fait preuve à cette occasion les autorités ecclésiastiques lui causèrent une peine profonde. Elle faisait partie de la Commission féminine qui poursuit le travail et

s'efforce de renseigner mieux les femmes sur leurs devoirs vis-à-vis de l'Église.

Les féministes vaudoises garderont un souvenir reconnaissant à Mme Soutter-Chauvin.

S. B.

## La célébration du 18 mai par les femmes zurichoises

Seules peut-être de toute la Suisse, les femmes zurichoises ont eu le courage, en ce tragique mois de mai, de célébrer « quand même » ce « Jour de la Bonne Volonté », qui était, toutes ces dernières années, l'occasion de manifestations de solidarité féminine pour la paix. Convocées spécialement par la *Frauenzentrale*, dont les dirigeantes sont toujours si riches en initiatives heureuses, les membres de vingt-quatre Sociétés féminines, auxquels s'était joint un nombreux public féminin, se sont réunis le 17 mai au soir, dans la vieille église Saint-Pierre, où l'on n'aurait pas pu trouver une place vide. Mme Fierz ouvrit cette émouvante cérémonie par des paroles d'une haute inspiration, faisant notamment allusion au sort tragique des femmes hollandaises qui, chaque année à cette date, avaient l'habitude d'organiser un cortège silencieux en faveur de la paix. Hélas!... Puis, après une lecture biblique de Mme Rosa Gutknecht, auxiliaire de paroisse, le professeur Brunner prononça une allocution profondément pensée, que suivirent quelques minutes de recueillement. Le silence de cette vaste Assemblée, dans ce cadre religieux et dans ces circonstances, impressionna jusqu'aux larmes les assistants. Puis, après une prière, un chant en commun vint traduire de ses mille voix les sentiments unanimes qui gonflaient tous les cœurs. Ce fut une heure grave et par cela même bienfaisante.

...



DE-CI, DE-LA

### Vacances d'enfants.

Le Secrétariat de *Pro Juventute* vient de nous adresser plusieurs communications, touchant, les uns aux vacances d'enfants de familles nécessiteuses (père mobilisé, émigrés sans ressources, etc., etc.) pour lesquels on cherche une hospitalité gratuite pour un séjour de six semaines environ, durant la période de fin juin à fin octobre. Les frais de voyage sont à la charge des diverses organisations qui s'occupent de ces vacances, ainsi que toute dépense pouvant être causée par une maladie de l'enfant. Une assurance couvre les risques financiers d'un accident. Si bien que c'est seulement le vivre et le couvert en pleine campagne, la vie saine au grand air, le contact avec l'activité rurale ou villageoise que ceux qui peuvent recevoir ces enfants chez eux ont à leur offrir. Dans un gros ménage, ce petit invité ne comptera pas lourd... et nous savons aussi qu'il est bien des petits ménages, bien des femmes seules qui, habitant une maisonnette avec un jardin, voudront aussi faire quelque chose pour des gosses

— Henry Bidou entre autres — prétendent que Raymonde Vincent écrivait assez mal, avec une syntaxe lourde, des mots impropre, des phrases enchevêtrées. Lui reprochera-t-on maintenant de chercher à faire mieux? L'on pourrait sans doute reprendre ici toute la question du style selon Ramuz ou selon Giomo, encore que celui de l'auteur de *Blanche* soit moins particulisé. Mais ce n'est ni la place ni l'heure. D'ailleurs, qui oserait prétendre tracer l'exacte démarcation entre littérature et sincérité? Qu'est-ce qui, dans la pensée dans la phrase de l'écrivain, est vraiment inconscient ou spontané? Dans les hardies de syntaxe, dans le choix merveilleux des épithètes et des images qu'emploie Raymonde Vincent, qu'est-ce qui résulte de son goût naturel, qu'est-ce qui tient au métier acquis? Bien malin qui en déciderait. Mieux vaut se laisser prendre au mouvement lent du récit, à son accent délicieux d'innocence et de vérité. Mieux vaut goûter cette connaissance subtile qu'a l'auteur des êtres et des choses, s'enchainer des vieux thèmes que merveilleusement elle rajeunit.

Peu d'écrivains savent rendre sensible un monde plus vaste que celui de leurs personnages. Une réalité antérieure et supérieure à leur vie individuelle, liée au moment. Raymonde Vincent y excelle. Ses motifs de prédilection sont les fêtes de famille, les cérémonies religieuses, les deuils, les angoisses et les vertiges de l'amour, les méditations solitaires, les séparations momentanées ou définitives. C'est qu'en ces heures-là, échappant à l'esclavage du travail, à la routine quotidienne, l'homme



Cliché Mouvement Féministe

Mme SCHLEIMER-KILL  
Présidente de l'Action féminine du Luxembourg, et  
dont nous n'avons plus aucune nouvelle depuis le 10 mai

pâlotis qui ne mangent pas tous les jours, sans doute, à leur faim. *Pro Juventute* (Seilergraben, 1, Zurich) fournira tous renseignements à ce sujet, et recevra avec reconnaissance des dons pour faciliter cette œuvre de santé.

D'autre part, ce même *Pro Juventute*, dont l'activité ne s'arrête jamais, organise aussi des séjours de vacances, *payants eux-mêmes*, pour jeunes gens et jeunes filles suisses désireux de connaître une autre région de leur pays et d'en apprendre la langue. Il s'agirait donc, pour des familles de Suisse romande ayant des enfants, de recevoir de jeunes Confédérés ou Confédérées alémaniques ou tessinois, à moins qu'elles-mêmes ne désirent envoyer leurs propres enfants passer leurs vacances outre-Sarine ou outre-Gothard. On voit, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, l'utilité nationale de ce système. Que nos lectrices que cette idée intéressée s'adressent également à *Pro Juventute*.

## A propos d'alimentation

### Le rôle des diététiciennes dans nos établissements hospitaliers

Se rend-on toujours suffisamment compte combien important est le rôle joué par les diététiciennes dans nos établissements hospitaliers, cliniques, hôpitaux, etc.? Labeur obscur qui mérite d'être connu, car il est bien plus complexe qu'on ne s'imagine communément. Adapter à chaque cas particulier l'alimentation nécessaire, tenir compte aussi strictement que possible des besoins respectifs des malades, de façon à se conformer aux exigences de la physiologie: voilà qui n'est pas de tout repos. De plus, les problèmes que pose la diététique sont d'ordre général, et débordent sur un plan plus vaste, surtout depuis les hostilités: car l'alimentation rationnelle doit tenir compte, elle aussi, des mêmes éléments que la

redevient vraiment un homme: il retrouve son âme. Par les grands rythmes de la vie: amour, souffrance et mort, la romancière met ses héros en communication avec tout ce qui, avant eux, a aimé, et souffert, avec tout ce qui est mort. Avec aussi tout ce qui aimera, souffrira et mourra encore. Ses livres ont une résonnance d'éternité.

Pourtant, Dieu n'y paraît guère. Son nom, je crois, n'est jamais prononcé, et la religion n'est montrée que sous l'aspect de pratiques traditionnelles ou d'images puériles, assez éccéntriques. Mais Dieu y est présent tout de même, puisqu'il donne son sens au mot « éternité ».

Avec deux seuls livres parus, Raymonde Vincent est aujourd'hui l'une des femmes de lettres les plus célèbres de France. Malgré la lourde tâche qu'elle vient d'assumer en recueillant deux de ses neveux, elle a passé contrat pour trois nouveaux romans, et qui ne seront pas berrichons. Redoutable épreuve, car le meilleur de son œuvre paraît tenir dans ses souvenirs et ses expériences. Faisons-lui cependant confiance. Tout talent véritable a besoin de se renouveler. Riche et complexe, la nature de Raymonde Vincent doit correspondre à des thèmes divers. La très haute idée qu'elle a de sa vocation poétique et littéraire ne manquera pas de l'engager aux retraites nécessaires pour donner le jour aux grandes œuvres qui sans doute l'habitent encore. Comme Mozart, le musicien qu'elle aime par-dessus tous les autres, elle saura passer de la bourrée au menuet, de la symphonie à l'opéra, et de l'opéra au requiem. DORETTE BERTHOUX.

où le pays a besoin de toutes ses forces vives.

« Les femmes ne sont pas mûres pour cela. » (Rapport du Conseil d'Etat) — Ecoutez ce que disait le grand juriste Hilti: « La possession d'un droit élève l'homme et le rend capable de l'exercer. »

« Cette réforme créera un état de choses peu conforme à nos habitudes et à notre tradition. » (Rapport du Conseil d'Etat) — Sauvons, dans les procès-verbaux du Grand Conseil, le développement des droits communautaires dans le pays de Neuchâtel: Avant 1848, seuls les bourgeois avaient quelque part aux affaires des communes et bourgeois. En 1849, le droit de vote est accordé aux Neuchâtelois d'autres communes dans la commune qu'ils habitent. En 1850, ces droits sont accordés à tous les Suisses et aux étrangers (ceux-ci toutefois ne sont pas éligibles). En 1861, on retire ces droits aux étrangers. En 1872, on les leur rend. Qu'est-ce à dire, sinon que notre tradition, c'est évolution, adaptation, changement des habitudes acquises? que notre République a eu constamment à sa tête des magistrats et des citoyens soucieux de mettre les lois en harmonie avec les circonstances, et qui, en présence de faits nouveaux, n'ont pas craind'innover avec intelligence? Que serait une démocratie figée dans des habitudes immuables?

Dès la fondation de la République neuchâteloise, son évolution future a été saluée et énoncée en des termes qui justifient d'avance notre revendication: voici, en effet, ce que disait le Conseiller d'Etat Jeannenre, dans son rapport du 15 mars 1849 à l'appui d'un projet de loi sur les communes et bourgeois: « La disposition du projet de loi qui ouvre la porte à tous les citoyens neuchâtelois âgés de vingt ans est sans contredit l'une des plus importantes. Elle aura pour effet de développer et de former au maintien des affaires publiques une foule de citoyens que des règlements abusifs en tenaient jusqu'ici éloignés, au grand préjudice des affaires publiques. »

Accueillir maintenant les femmes en citoyennes, ce serait marquer une nouvelle étape sur la même voie. Ce que nous demandons, ce n'est pas un bouleversement politique et social; c'est un effort de compréhension, un geste de confiance et d'accueil, qui doit l'Etat de citoyennes de plus en plus clairvoyantes, et qui donne à notre démocratie un nouvel essor, un élan nouveau. Ce que nous demandons, c'est notre place dans notre maison.

Monsieur le Président, Messieurs les Députés, nous comptons sur vous et attendons votre verdict avec confiance.

ASSOCIATION CANTONALE NEUCHATELOISE  
POUR LE SUFFRAGE FÉMININ.



pas, il n'ajouta pas un mot, pas une seule plainte; il ne s'assit même pas, quoiqu'il sentit ses jambes perdre leurs forces et la tête lui tourner. »

Jusqu'ici nous avons parlé surtout de *Blanche*. C'est que *Campagne*, ouvrage d'un début, a fait couler plus d'encre et qu'il est mieux connu. Mais il n'y a pas moins de richesses dans le premier roman de Mme Vincent que dans le second. Peut-être même y en a-t-il davantage, y en a-t-il trop. La plupart des critiques préfèrent *Campagne*, qu'on ait écrit avec plus de liberté, de naïveté, plus frane de littérature. Je suis d'un avis opposé. Dans ce premier ouvrage, je trouve une accumulation de détails, une surabondance de descriptions qui lassent. Des richesses, oui, mais en vrac. Dans *Blanche*, au contraire, elles sont triées, ordonnées, mises en œuvre. Dans un roman, un peu de littérature ne me déplait point. Il faudrait d'ailleurs s'entendre sur le sens exact de ce mot employé péjorativement. *Campagne* n'était pas un livre à refaire. Il fallait donc que l'auteur apprît son métier, et en fit un autre. Si l'écriture artiste, si les ronds-de-plume et les feux d'artifice sont choses détestables, je ne crains pas, dans une œuvre d'imagination, quelque recherche de style ni même quelques fleurs, pourvu que celles-ci demeurent dans le caractère du morceau. Un roman bien composé et dont on distingue la ligne me satisfait mieux que de la matière brute. Sans doute est-ce là un reste de goût classique, mais le classique à la bon et l'on y revient grand train.

Lorsque parut *Campagne*, certains critiques

diététique. A ce titre, cette science mérite donc d'être connue de plus en plus pour pouvoir apporter plus de santé dans nos familles.

Toutes les diététiciennes savent aujourd'hui qu'à côté des aliments du régime ordinaire qui sont générateurs de chaleur, il faut aussi tenir compte dans la plus large mesure possible de certains facteurs accessoires, appelés « protecteurs », qui favorisent les échanges alimentaires, stimulent la croissance et participent au maintien de la santé. Combien d'états fâcheux n'ont-ils pas été décelés autrefois dans les hôpitaux et les asiles, par suite de l'observation stricte de régimes sévères d'où était rigoureusement bannie toute portion de ces aliments « protecteurs »! Ceux-ci sont essentiellement la chaux, le phosphore, le soufre, l'iode, et ne doivent en aucun cas faire défaut dans la ration alimentaire quotidienne. Or, si cela est facile à dire en théorie, dans la pratique c'est une autre paire de manches! et certains professeurs n'ont pas hésité à affirmer que, dans certains hôpitaux et asiles, l'on fabriquait des scorbutiques, non pas seulement parmi les malades, mais encore dans le personnel infirmier, vu l'alimentation qui leur est donnée! Depuis lors, l'attention des diététiciennes a été attirée sur les dangers de l'absence de vitamines, mais leur grande tâche, qui subsiste toujours, est de contribuer toujours davantage à cette diffusion de la notion de l'aliment « protecteur ». C'est à elles, en effet, qu'il appartient de veiller à ce que chaque malade reçoive, quel que soit le régime auquel il est soumis, la quantité optimale de vitamines fondamentales nécessaires à l'accomplissement des fonctions vitales.

Un problème qui se lit étroitement à ce que nous venons d'exposer est celui du pain. Celui-ci, on le sait, apporte à l'organisme, non pas seulement des hydrates de carbone (c'est-à-dire des amidons), du gluten et des sels minéraux, mais encore un principe « protecteur » de tout premier plan: la vitamine B ou « anéurine ». Or, vu l'orientation actuellement donnée à la fabrication du pain dans un certain nombre de pays d'Europe, cet apport d'anéurine va en décroissant. De plus, la consommation du pain diminue, alors que celle du sucre augmente, ce qui, au point de vue diététique, est extrêmement regrettable. Il est bien entendu que ces deux aliments de base sont tous deux énergétiques, c'est-à-dire fournissent tous deux à l'organisme les calories dont il a besoin; mais le sucre, dépourvu de tout pouvoir vitamine, ne saurait être substitué totalement au pain. Pour parer à ces inconvénients, il serait question de faire procéder à l'adjonction d'anéurine au pain habituel, duquel les opérations de meunerie éliminent certaines portions du grain de blé qui valent leur pesant d'or.

Les diététiciennes, dont on ne peut pas oublier la conscience et le courage, savent combien cette question de la valeur nutritive du pain mérite l'attention générale, et s'attachent de plus en plus à faire comprendre toute l'importance. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ce sujet, des recherches en cours faisant prévoir que l'on pourra parer aux carences fréquentes, redoutables malgré leur apparence inoffensive, qui résultent d'une insuffisance d'anéurine dans un de nos aliments de base.

Dr S.



(Service Complémentaire Féminin)

Les opérations de recrutement et d'incorporation des volontaires inscrites pour ce service — qui, il n'est pas inutile de le rappeler, est militarisé — ont commencé un peu partout dans nos différents cantons, et un peu partout, nous voyons à la tâche bon nombre de femmes appartenant à nos milieux féministes et féminins. C'est ainsi que font entre autres partie du Comité Central des S. C. Mme Nef, la présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, et Mme G. Wagnière, la femme de notre ancien ministre à Rome, ancienne présidente du Lycéum-Club de Genève, à qui est échue la tâche très lourde de l'organisation des S. C. en Suisse romande.

A Genève, le Comité cantonal, qui est présidé par Mme J.-M. de Morsier, comprend notamment Mme Chapuisat, Johannet-Vernet, Mme Gourd, Mme le Dr. Schatzel, d'autres encore. Le recrutement et l'incorporation des volontaires a été confié à Mme Alice Arnold, docteur en droit, qui porte le titre de directrice, et G. Gampert, ancienne élève de l'École Sociale, nommée directrice-adjointe, alors que Mme le Dr. Girod a été mobilisée pour la visite sanitaire des volontaires inscrites dans ce canton. A Neuchâtel, c'est, si nos renseignements sont exacts, un membre du Comité de notre journal, Mme Jeanneret-Wassermann, présidente d'autre part de l'Association cantonale des Femmes Universitaires, qui remplit le poste de directrice du recrutement, le Comité cantonal étant présidé par Mme DuBois de Meuron. Dans le canton de Vaud, nous retrouvons, comme présidente du Comité cantonal, Mme Fon-